

Quelles suites pour le PAAS ACTION 2012-2013? Déjà des réponses du milieu communautaire

Le Comité des Organismes Communautaires du PAAS ACTION (COCOPA) a obtenu un nouveau rendez-vous avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale qui aura lieu le jeudi 19 avril. Le COCOPA a demandé aux organismes communautaires de l'informer de la réalité sur le terrain.

Des organismes ont retrouvé la totalité (ou presque) de leur nombre de participants d'avant la transition d'INTERAGIR à PASS ACTION. Un organisme en santé mentale a rattrapé 15 places et un autre qui lutte contre la pauvreté a reçu 12 places. Et des efforts continuent à produire des changements positifs:

Suite aux informations obtenues par le COCOPA en novembre dernier, notre centre (en santé mentale) faisait la demande en décembre 2011 pour 5 postes additionnels. La demande fut acceptée. Pour la nouvelle année, 2 autres postes nous ont été accordés. Nous sommes donc à 22 postes (avant les coupures nous en avions 25). Il y a cependant une ouverture de la part de notre conseiller pour augmenter encore notre nombre de participants durant l'année.

Cependant, des inquiétudes surgissent à propos de l'interprétation des objectifs du programme. (Le souligné est du COCOPA.)

Suite à votre courriel concernant les mesures PAAS-Action, je tiens à vous partager notre expérience. Nous avons gardé nos 4 mesures pour l'instant. Je dis pour l'instant, car les critères d'admissibilité sont de plus en plus élevés. Emploi-Québec veut des candidats très très près du marché de l'emploi si bien que nos membres (personnes déficientes intellectuelles) ne pourront certainement plus, dans un avenir très très rapproché, avoir accès à ces mesures.

Par ailleurs, les candidats doivent être recommandés par le Service local d'emploi (SEMO) pour pouvoir bénéficier de ces mesures. Or, dans notre région, le Semo ne reçoit à peu près pas de gens en déficience intellectuelle!

Il fut aussi décidé que dans un court laps de temps, environ un an, le candidat devait être en employabilité!?!. Donc une évaluation du potentiel après 6 mois sur une mesure. Pourtant, les mesures PAAS ne devraient-elles pas avoir une durée possible de cinq ans? En résumé, d'ici l'an prochain, nous n'aurons plus de candidat qui pourra supporter cette pression du « vite vite tu dois retourner travailler ». Le risque d'échec à moyen terme sera important, car ils n'auront pas eu suffisamment le temps d'être préparé. De plus, ils ne pourront pas revenir sur la mesure PAAS, car ils devront attendre au moins deux ans tel que stipulé dans le guide.

Et cet autre témoignage d'un organisme en santé mentale:

Bonjour, ici nous avons eu des modifications majeures. Le nouveau projet PAAS exige que la personne soit apte à retourner sur le marché du travail. L'expérience qu'elle acquiert dans notre organisme doit être transférable dans un futur emploi. Les critères d'admissibilités sont beaucoup plus sévères qu'avant ce qui restreint l'admissibilité des personnes. Nous pensons qu'une personne qui participe au projet PAAS peut développer des aptitudes qu'elle ne peut s'imaginer d'avoir avant de participer à un tel projet. Nous avons accueilli plusieurs personnes sur des projets INTERAGIR et cela a eu un impact majeur sur leur actualisation. Le problème ne se

situait pas au niveau des projets INTERAGIR, mais plutôt au niveau des suivis faits par les agents d'employabilité qui ne faisaient aucun suivi après que la personne ait terminé son projet. Nous pensons qu'il manque de travail adapté et de suivi des personnes suite à la participation d'un PAAS, car comme organisme communautaire nous avons apporté tout ce dont la personne avait besoin pour intégrer le travail. Ce genre de projet est un tremplin, mais il faut avoir une continuité pour que la personne puisse intégrer le travail.

Les échanges se sont intensifiés dans les dernières semaines avec le ministère et particulièrement avec l'attaché politique. Ce nouvel empressement arrive au moment où un journaliste fouille le dossier, avec la nouvelle année financière et... avec des rumeurs d'élection.

Le COCOPA a donc un nouveau rendez-vous avec, cette fois-ci, la sous-ministre et l'attaché politique en question pour parler de l'évolution des budgets du PAAS. Si vous avez des **questions, des observations ou des commentaires** que vous souhaitez transmettre, faites-les parvenir aussitôt que possible et **avant 17 h le 17 avril** au Comité des Organismes Communautaires du PAAS ACTION (COCOPA) à racor@racorsm.com.

Le délai est court! Le COCOPA souhaite savoir comment cela se passe avec le ou les CLE de votre région et pour les personnes que vous regroupez. Faites part rapidement de vos expériences locales.

Pour la rencontre avec le ministère, le COCOPA sera représenté par Daniel Latulippe, directeur général du RACOR en santé mentale qui suit activement le dossier depuis quelques années. Il sera avec les personnes suivantes :

Roy Bhimpaul, directeur de C.A.D.R.E., un OSBL qui vise à réintégrer dans le milieu du travail les personnes vivant avec une maladie mentale sévère et persistante, et aider les personnes âgées en leur offrant divers services. Son organisme utilise le programme PAAS depuis de nombreuses années (et tous les programmes précédents du même genre).

Renée Caron, directrice de deux organismes, Amalgame et Main Forte, dont la mission sociale est de permettre à des personnes ayant un handicap physique d'avoir une activité de jour utilisant le travail, de sortir de l'isolement et de s'impliquer dans leur milieu. Elle a elle aussi plusieurs expériences avec le PAAS.

Pierre Ghislain Lafortune, pair aidant et délégué national au Travail des Porte-voix du Rétablissement, lui-même demandeur d'un PAAS ACTION et passionné par le sujet du retour au travail. Pierre Ghislain a réussi à obtenir qu'on crée, avec une mesure PAAS, un titre de poste qui rencontre ses objectifs plus personnels et particuliers. Comme il le dit lui-même « des avancées sont possibles avec un dossier bien étoffé, le goût et la volonté d'aller plus loin, de faire accepter voire même reconnaître son objectif, ses forces, dans sa mouvance, son unicité sur son chemin vers son rétablissement. » C'est avec plaisir qu'il s'offre même à vous en parler avec sa verve habituelle. Contactez-le à pierreghislainlafortune@sympatico.ca

Vous trouverez d'autres détails sur ce dossier au lien suivant : http://www.cosme.ca/nationaux_cocopa.shtml